

SPPPI ESTUAIRE DE L'ADOUR
REUNION PLENIERE
Mercredi 31 octobre 2012

**A NOTER : La réunion plénière de fin d'année est prévue le 18 décembre à 14h30.
Elle sera confirmée prochainement par mail.**

Présents

M. JACOB - Sous-préfet de Dax
M. DAUBAGNA - Adjoint à l'environnement, Mairie Anglet et Président du SPPPI
Mme ESPIAUBE - Maire Boucau, Vice-présidente Agglomération Côte Basque Adour, Présidente de la Commission Environnement
M. BERGE - Conseiller Régionale, Président Commission Infrastructures, Conseil Régional d'Aquitaine
Mme ARAGON - Conseillère générale, Conseil Général des Pyrénées Atlantiques
M. PERRET - Adjoint à l'environnement, Mairie de Tarnos
Mme BIRLES - Elue, Commune de Tarnos
M. CAUSSE - Elu, Ville de Bayonne
M. CASTERAN - Directeur, Préfecture des Landes
M. LAMBERT - Directeur Administration Générale, Ville d'Anglet
M. AGOSTINI - Chef du service Développement et Exploitation du Port de Bayonne/Conseil Régional d'Aquitaine
Mme TUCOULET - Chargée de Mission au Service Environnement, Mairie Tarnos
Mme COURREGES - Responsable du service Environnement et Développement durable, Mairie Anglet
Mme SARRADE - Chargée de Mission, Conseil Général des Pyrénées Atlantiques
M. LAJUSTICIA - Chargé de mission Qualité Sécurité Environnement, Port de Bayonne/Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque (CCIBPB)
M. ETIENNE - Responsable Santé, Sécurité et Environnement, TURBOMECA
M. IVANDEKICS - Senior Technical Manager, LBC Bayonne
M. VIVANT - Directeur, LBC Bayonne
Mme MELQUIOT - Chargée QSE, CELSA France
M. DUPIN - Chef d'Unité, DDTM64
M. Yves BOULAIGUE - Chef UT 64, DREAL Aquitaine
M. DUBERT - Responsable Antenne Bayonne, DREAL Aquitaine UT64
M. BOTELLA - Président, Association des Habitants du quartier St Bernard
M. BOCCARDO - CADE et IDEAL
M. VIGE - Président, ZIPADOUR
Mme BEDERE - ECOSCOPE, Logistique et Animation des travaux du SPPPI
M. LAGRAVE - Développement Export, INEO Engineering & Systems
M. BOULLE - Directeur Commercial HOMELAND SECURITY
M. CHAUMEIL - Directeur Développement Institutionnel, HOMELAND SECURITY
M. VIRELY - Président SOBEGI
M. BERNOS - Directeur Général GIP CHEMPARC

Excusés

M. UTHURRY - Conseil Régional d'Aquitaine
M. CHOPIN - ARS 40
M. GUILLEMOTONIA - DDTM 40
Direction de l'Environnement du Conseil général des Landes
M. CINGAL - SEPANSO 40
M. CARRERE - Communauté de communes du Seignanx
Mme DUFFAU - SEPANSO 64
M. ALZARETE - Syndicat des Pêcheurs professionnels

Documents associés en ligne

- Présentation de la réunion,
- Présentation d'INEO,
- Présentation de CHEMPARC.

Ouverture de la séance

Georges DAUBAGNA, Président SPPPI Estuaire de l'Adour

Ordre du jour de la réunion

Présentation en ligne - Présentation Réunion

J'accueille et je remercie Mme ARAGON, élue du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques qui a donné une suite favorable à notre demande d'intégration au SPPPI Estuaire de l'Adour.

Nous avons réuni cette plénière pour répondre aux sollicitations de CHEMPARC et INEO qui souhaitent pouvoir y présenter leurs activités ainsi que pour présenter l'avancement de nos travaux notamment le lancement de l'AMO pour l'étude de zone et les évolutions envisageables dans la composition de notre instance.

L'ordre du jour se compose des points suivants :

- Un point sur l'avancement de l'étude de zone par la DREAL Aquitaine portant sur :
La commande de la mission d'AMO auprès de l'INERIS,
L'organisation de la réunion n°2 du COS.
- Une présentation d'INEO par Monsieur Philippe BOULLE, Monsieur Bernard CHAUMEIL et Monsieur Pierre LAGRAVE.

La présentation porte sur « l'Anticipation et la Gestion des risques majeurs sur les Territoires ».

➤ Une présentation de CHEMPARC par Monsieur François VIRELY et Monsieur Patrice BERNOS.
La présentation porte sur « Les retombées économiques de la vitalisation du Bassin Industriel de LACQ »

- Les propositions et les votes pour l'intégration au SPPPI Estuaire de l'Adour de nouveaux membres ainsi que la régularisation de membres déjà présents.
- Les questions diverses.

Frédéric DUBERT - DREAL UT64

Point sur l'étude de zone

Intervention ultérieure ramenée au point prévu l'ordre du jour.

Le principe de l'étude de zone a été validé en séance plénière du 22 mars et du 4 juillet 2012. Il y a eu la création de l'Association de portage du SPPPI qui est en charge de la coordination opérationnelle de l'étude et du portage de son financement.

Le COS a été constitué à l'issue de la séance plénière du 4 juillet et s'est réuni le 12 juillet 2012 afin de préparer la charte de fonctionnement du COS, les objectifs, le périmètre et les enjeux de l'étude et le cahier des charges de l'AMO.

L'AMO a été confiée à l'INERIS. Une commande a été passée.

Une convention attributive a été signée par la DREAL pour un montant de 50000€ qui couvre l'AMO.

Une deuxième réunion du COS est prévue le 15 novembre pour présenter la mission de l'INERIS, valider les arguments d'opportunité, définir le programme de travail et le plan de communication. La réunion suivante permettra de préparer le diagnostic.

Pierre LAGRAVE - INEO

Anticipation et Gestion des risques majeurs sur les Territoires

Plaquettes en ligne - INEO

Les principaux éléments de la présentation sont repris ci-après.

La présentation porte sur le guide réalisé par INEO : Guide Pratique des Responsabilités des Territoires face aux Risques Majeurs qui est destiné à la fois aux collectivités et aux industriels pour comprendre les enjeux, les risques et les solutions pour pouvoir les anticiper.

Ce guide a été réalisé en collaboration avec le Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales ainsi que le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Ecologie et le Haut Comité Français pour la Défense Civile avec la Croix Rouge et le GIGN en plus cette année.

Plus de 10 000 exemplaires ont été diffusés gratuitement.

Les communes sont exposées à de nombreux risques majeurs. 19000 communes sont concernées. D'où l'obligation de mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde. Seulement 4000 communes sont équipées à ce jour de leur PCS. Ce guide a été créé pour faciliter la prise en compte par les communes de ce nouveau sujet.

INEO est un acteur majeur auprès des collectivités territoriales. 300 agences sont implantées sur le territoire national. L'entreprise dispose de solutions technologiques pour accompagner les collectivités à anticiper et gérer les risques technologiques sur les territoires.

Le guide est organisé en 3 parties :

- Les obligations réglementaires,
- Les fiches d'information,
- Les fiches réflexes.

Si certains membres du SPPPI sont intéressés pour aller plus en avant, INEO propose d'organiser une rencontre spécifique (au travers d'un petit déjeuner ou autre format) aux solutions technologiques qui peuvent être apportées par l'entreprise.

Monsieur CHAUMEIL est à la disposition du SPPPI pour envoyer le Guide mais également pour aller plus loin dans la présentation des services et solutions d'INEO.

Questions-Réponses

M. VIGÉ, Association ZIPADOUR

Le guide est-il disponible en ligne ?

M. LAGRAVE, INEO

Pas pour l'instant. C'est un choix au départ d'avoir un outil pratique en main. Mais cela va évoluer, sans doute, suite à des demandes récurrentes.

M. BOULLE, INEO

A partir du moment où on le mettrait en ligne, on ne pourrait plus l'actualiser et on sortirait de notre accompagnement sur ces problématiques.

M. IVANDEKICS, LBC BAYONNE

Est-ce que les industriels peuvent en disposer ?

M. BOULLE, INEO

Il ne va pas vous apporter de connaissances supplémentaires à celles dont vous disposez. Il s'agit plus d'un partage entre industriel et collectivité pour indiquer qu'il y a des connaissances croisées entre les obligations des uns et des autres. La partie juridique faisant un point sur les obligations de chacun, cela peut permettre aux industriels de prendre connaissance des nouvelles obligations pour la collectivité, les assureurs, etc.

Patrice BERNOS - Directeur Général de CHEMPARC et François VIRELY - Président de SOBEGI
Les retombées économiques de la vitalisation du Bassin Industriel de LACQ
 Présentation en ligne - CHEMPARC

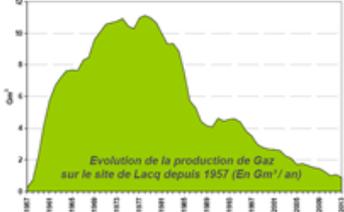
Les principaux éléments sont repris ci-après. La présentation dans sa version intégrale est mise en ligne.

La demande d'intervention a été sollicitée par Pierre NERGUARARIAN, nouveau Président de CHEMPARC qui n'a pas pu être présent en raison d'un déplacement.

➤ **Historique du gisement gazier de LACQ**

Le gisement de Lacq aujourd'hui

- Situation actuelle
 - Déplétion du gisement : environ 3% des réserves restent à récupérer
 - Impossibilité de poursuivre l'exploitation des unités de traitement de gaz existantes: unités surdimensionnées, vieillissantes, non viables économiquement
- Stratégie industrielle
 - **Fin 2013** : arrêt des installations de traitement de gaz existantes de TEPF et de la livraison de gaz commercial sur le réseau
 - **2014+** : poursuite de l'exploitation des réserves restantes de Lacq à débit réduit pour fournir les besoins internes de la plateforme Induslacq sur 30 ans
 - Maintien de la fourniture d'une énergie compétitive aux industriels
 - Alimentation en H₂S de la thiochimie d'ARKEMA



Evolution de la production de Gaz sur le site de Lacq depuis 1957 (En Gm³/an)



Une stratégie industrielle de long terme

6

La préparation de l'avenir : les années 2000

- Création d'INDUSLACQ (2000), lotissement industriel fournissant installations et services aux industriels
- Signature d'une Convention de Prospection Chimie en 2000, qui donne naissance au Groupement d'Intérêt Public CHEMPARC (2003)
- Création de SOBEGI Environnement (2007) en partenariat avec Cofely (GDF-Suez)
- Transfert de la plate-forme INDUSLACQ à SOBEGI en 2010

INDUSLACQ

CHEMPARC

SOBEGI
notre énergie c'est vous



7

➤ Présentation du Bassin de LACQ

Le bassin industriel de LACQ en 2012

- 22 entreprises donneurs d'ordre
- Des infrastructures routières, ferroviaires et des réseaux de canalisations (gaz, azote, H₂S, vapeur)
- Environ 200 entreprises de services industriels



9

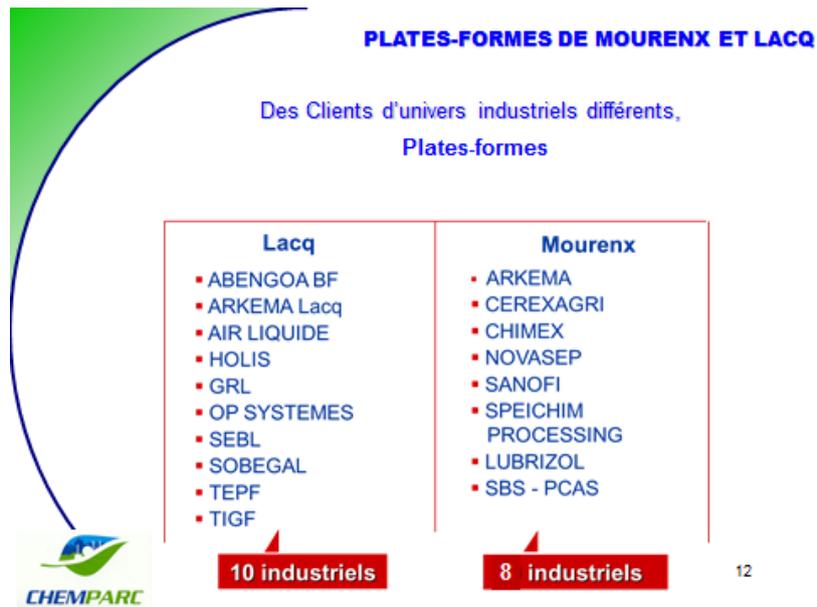
➔ 4 plateformes SEVESO : Mourenx, Lacq, Pardies et Mont.

- Les plateformes de Mourenx et Lacq gérés par SOBEGI

SOBEGI a été créée en 1975 avec la volonté d'anticiper la fin du gisement. La nouvelle plateforme a été créée pour attirer de nouvelles activités industrielles indépendantes du gaz.

Mourenx : 600 emplois à ce jour.

Lacq : diversification progressive assurant 8000 emplois environ à ce jour.



- La plateforme de Mont



- La plateforme de Pardies

La Plate-forme de PARDIES

- **Un site de 110 ha, avec AIR LIQUIDE et YARA**

Pour l'implantation autonome d'unités chimiques

Après le départ de CELANESE, une convention de revitalisation est en cours. Des mesures vitales ont été prises pour assurer le maintien des unités présentes et la prospection se poursuit sur de nouveaux projets.




16

- Les industriels hors plateforme SEVESO

Les industriels « hors plate-forme »

- **TORAY CFE (Fibre de carbone, matériaux composites)**
- **ARYSTA LIFESCIENCE (Pesticides, produits agrochimiques)**
- **REXAM (Emballage en aluminium)**
- **KNAUF (Matériaux d'isolation)**
- **GROUPE MEAC (Engrais, fertilisants)**
- **REGEFILMS (Recyclage de films plastique)**
- **ROLKEM (Panneaux de bois)**
- **SFFC (Parfumerie, cosmétiques)**


17

- Les prestataires de services : 200 entreprises environ 4000 salariés

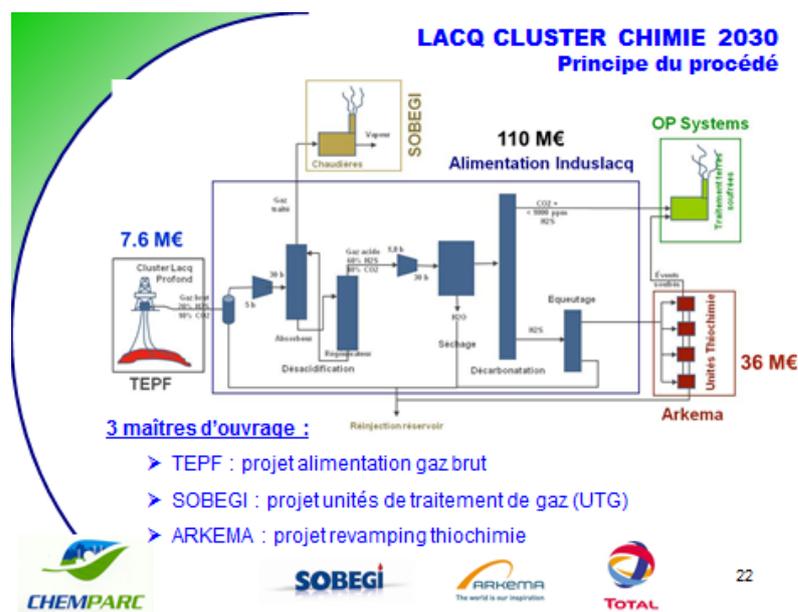
Les Prestataires de services

- Un réseau de PME qui représentent la moitié des emplois industriels du Bassin
- composé d'entreprises de tailles et d'origine diverses : agences de groupes nationaux, PME et TPE locales
- Regroupant l'ensemble des compétences et moyens nécessaires sur le Bassin : conception, coordination, construction et/ou maintenance d'installations industrielles, logistique, sécurité/contrôle et prestations diverses
- Ces entreprises sont fédérées dans l'Association LACQ Plus



➤ Stratégie de redéploiement industriel du Bassin de LACQ basée sur les projets suivants :

- LACQ CLUSTER CHIMIE 2030
 - ➔ Possibilité de continuer l'exploitation du réservoir sur quelques puits dans un débit juste nécessaire pour approvisionner ARKEMA.
 - ➔ Nécessité de reconstruire l'usine de Lacq en miniature.
 - ➔ Atouts pour la plateforme de Lacq. Compétitivité au niveau énergétique notamment.



LACQ CLUSTER CHIMIE 2030



Projet capital pour la plateforme Industlacq, qui assure la pérennité des activités de SOBEGL, ARKEMA, ABENGOA et permet de consolider 1000 emplois directs

Projet d'avenir, qui renforce l'attractivité de la plateforme et favorise ainsi l'implantation de nouveaux projets industriels

Projet structurant pour SOBEGL, qui sera l'exploitant de la nouvelle unité de traitement de gaz et disposera avec LCC30 d'une offre énergétique compétitive

Projet de développement durable, permettant une récupération maximale des réserves du gisement de Lacq

Projet de long terme, reposant sur des engagements des partenaires sur 30 ans

Projet soutenu par l'Etat dans le cadre du programme gouvernemental « Investissements d'Avenir », par le BDE et par les collectivités territoriales



Un signe fort pour l'avenir du bassin de Lacq

24

- Remise en état des sites

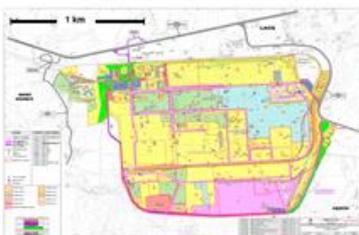
L'arrêt de l'exploitation du gisement ouvre 4 gros chantiers :

- La fermeture des activités de Lacq (dimension sociale) ;
- La revitalisation ;
- La fermeture de la concession ;
- Le traitement d'un ensemble d'activités connexes liées à l'activité de Lacq (ex : le terminal soufrier qui va fonctionner à l'envers en fondant du soufre).

Remise en état des sites TEPF

Programme de travail

- ✓ Bouchage des puits (35)
- ✓ Réhabilitation des terrains TEPF
 - 155 ha sur l'usine de Lacq
 - 117 ha sur les champs
- ✓ Démantèlement des installations
 - Installations de l'usine de Lacq
 - 20 clusters de production
 - 600 km de canalisations



Opérations conduites par RETIA, filiale spécialisée de TOTAL (hors bouchage des puits)
Environ 180 personnes

- ✓ Supervision : 50 personnes
- ✓ Sous-traitance : 130 personnes

Planning : 2012 - 2018





26

▪ TORAY

Explosion prévue des marchés de la fibre de carbone. Doublement des capacités de production dans les 5 ans. Positionnement sur une compétence d'ensemble.

Le Projet de construction d'une unité de production de Polyacrylonitrile (PAN) sur le site de Lacq

- Ce projet s'intègre dans le plan d'investissement mondial d'environ 450 millions d'euros dans le secteur d'activité Fibre de Carbone annoncé le 7 mars par le Groupe Toray
- Montant de l'investissement: Plus de 100 M€
- Capacité: 11900 tonnes/an sur une unité. Potentialité d'extension à 2 autres unités à moyen terme
- Effectif: environ 50 emplois directs créés
- Échéances: début des travaux en 2012 pour une mise en service en 2014
- Cet investissement constitue la 1^{ère} étape du déploiement de la stratégie du Groupe Toray en Europe visant à établir une filière intégrée (PAN>Fibres de Carbone> Composites & Préimprégnés) pour servir l'industrie des composites et notamment le secteur aéronautique

Manufacturing process

28

▪ Autres projets de développements

Un hôtel de jeunes entreprises CHEMSTART'UP a été construit et livré en 2011 pour accueillir des jeunes pousses dans les domaines de la Chimie et des matériaux nouveaux. Sa gestion a été confiée au GIP CHEMPARC.

Projets de développement du Bassin de LACQ

CHEMSTART'UP

- **BOROCHEM : 1^{ère} entreprise accueillie (module 4)**
- **Installation CANOE et début d'exploitation juin 2012 (module 8)**
- **Installation de DIPOL INNOVATION au 1/09/2012 (module 7)**
- **Module 5 réservé par NATYCS**

29

➤ Les échanges avec le Port de BAYONNE

Les échanges avec le Port de Bayonne

- **Le trafic 2011**
425 000 T **11% du trafic**
- **Détails**

Pétrole	131 000 T	3,5 %
Méthanol	35 000 T	0,9 %
Bio éthanol	95 500 T	2,6 %
Soufre	163 500 T	4,4 %
- **Evolutions antérieures**
25% du trafic en 2005 et 2006
18% du trafic sur les 7 dernières années



33

- **Evolutions futures**

Sécurisation du trafic : ferroviaire + maritime
 Projet d'Opérateur Ferroviaire de Proximité (OFP) régional
 Besoins nouveaux
 Intérêt pour containers
 Développement transport combiné avec Mouguerre

Autres...



34

Questions-Réponses

M. BOTELLA, Association Habitants du Quartier St Bernard

Deux points sur lesquels nous souhaiterions avoir des informations :

- Le devenir du pilote de captation de CO₂ lancé par TOTAL ;
- Le bilan de la pollution industrielle, la corrélation éventuelle avec la présence de PCB qui a entraîné l'interdiction de commercialisation et de consommation des produits de la pêche, les systèmes de dépollution envisagés.

M. VIRELY, SOBEGI

Le pilote a été réalisé sur un calendrier défini, avec un objectif précis de faire une étude très exhaustive du concept global, portant sur la production d'énergie sur d'anciennes installations, la capacité à isoler le CO₂, le transporter et le stocker. L'étude arrive à son terme avec des résultats relativement exploitables. L'exploitation des travaux est prévue à la fin du 1^{er} trimestre 2013.

Le devenir du CO₂ est un des champs d'investigation. Par ailleurs, l'entreprise allemande MESSER a installé deux unités pour intercepter du CO₂ fabriqué dans le cadre de la production de bioéthanol par ABENGOA. Ce CO₂ est purifié et vendu pour des utilisations dans l'industrie agroalimentaire.

Concernant les éléments de suivi de la qualité des eaux du Gave de Pau, on a tenu un SPPPI récemment pour faire un bilan. Des actions sont engagées au niveau de chaque plateforme. Il y a deux volets :

- Le fonctionnement industriel des activités qui sont encadrées par des arrêtés préfectoraux,
- La thématique de la vigilance sur la qualité des nappes en dessous des plateformes, objet des travaux du SPPPI.

Par ailleurs, on est en fin de campagne dite 3RSDE qui consiste à qualifier le milieu et de faire la corrélation avec les activités industrielles pour avoir une stratégie par rapport à la loi sur l'eau 2015.

La question des PCB est plus compliquée. On a un bruit de fond dans le Gave de Pau, essentiellement dû à des activités minières anciennes en amont. A ma connaissance, il n'y a pas d'impact PCB lié aux activités industrielles aujourd'hui.

M. BOULAIGUE, DREAL Aquitaine

En complément, concernant le pilote de captage de CO₂, tous les travaux de la CLIS sont accessibles sur le site de la Préfecture des Pyrénées Atlantiques. L'expérimentation est intéressante et importante car le résultat est mis au pot commun de la communauté scientifique. A ce jour, il n'y a pas de débouché industriel direct sur le bassin de Lacq. Il faut découpler la question de ce pilote et les projets de développements économiques.

Concernant la question des pollutions industrielles, le dernier SPPPI du bassin de Lacq s'est tenu le 5 octobre. Il a permis de faire un panorama global de la problématique de la pollution des sols et de faire un focus sur quelques cas particuliers. Tous les éléments seront disponibles sur le site de la Préfecture également.

La question des PCB dans le Gave de Pau et dans l'Adour est une question très diffuse. On n'a pas identifié de source ponctuelle active qui permettrait de s'attaquer de manière efficace à une source qui relarguerait des PCB.

Il avait été demandé à la SOBEGI de faire des analyses poussées dans le cadre du suivi qu'elle réalise sur le Gave de Pau de la présence des PCB en amont et en aval du rejet de la plateforme de Lacq. Les résultats se sont avérés négatifs. On n'a pas non plus de problématique de pollution de sol identifiée au PCB. On a des outils pour le faire mais on n'a pas identifié de source.

Je pense que la question de la surveillance dans les espèces vivantes, faune-flore, dans les sédiments et dans les eaux est prise en compte par les Agences de l'Eau. L'ANSES rend ensuite son avis et ses préconisations et des mesures sont prises comme ça a été le cas sur le Gave de Pau.

Une étude des risques sanitaires a été conduite sur le Bassin de Lacq. Elle a été rendue publique, le rapport est disponible sur le site de la Préfecture. Des compléments sont en cours. L'étude a permis de montrer qu'il n'y avait pas d'impact sanitaire significatif des rejets atmosphériques mais que quand même certains polluants devaient être suivis et leurs niveaux réduits. C'est cette expérience qui nous a permis de proposer et engager l'étude de zone pour l'Estuaire de l'Adour même si elle n'aura pas tout à fait le même contour puisque la réglementation et les guides techniques se sont étoffés.

M. BERGE, Conseil Régional Aquitaine

Peut-on avoir des précisions sur les évolutions futures, notamment la sécurisation du trafic et l'intérêt pour le container (engagements éventuels des industriels et relation avec la CCI) ?

M. VIRELY, SOBEGI

On constate un relatif désintérêt de la SNCF pour le fret ferroviaire. Or, il nous paraît important de préserver un outil qui est structurant constituant le lien entre le Port et l'arrière-pays. On souhaite être vigilant à maintenir un outil qui soit pérenne économiquement. Le projet Soufre est très prudent. On l'a calé à 100000T mais on est très confiant pour un développement dans le futur.

L'intérêt pour les containers fait l'objet de la réflexion stratégique de CHEMPARC. Le besoin doit être calé. On n'en est pas au stade de pouvoir quantifier. La société TORAY faisait partie des industriels intéressés. On peut espérer que dans le cadre du développement des projets de TORAY, il puisse y avoir un intérêt pour les containers.

Georges DAUBAGNA, Président SPPPI Estuaire de l'Adour
Propositions pour la composition du SPPPI Estuaire de l'Adour
Présentation en ligne - Présentation Réunion

Concernant la composition des collèges du SPPPI Estuaire de l'ADOUR, nous avons reçu des demandes que nous allons évoquer et nous souhaitons formuler des propositions d'organismes qu'il nous semble pertinent de solliciter pour qu'ils intègrent le SPPPI.

Ces propositions, si elles sont validées par l'Assemblée plénière, seront soumises à l'approbation des Préfets qui pourront ensuite les entériner au sein d'un nouvel arrêté préfectoral.

Après discussion en bureau, nous souhaitons soumettre à l'Assemblée plénière plusieurs propositions :

- Nous proposons de solliciter DASSAULT Aviation et SOBEGI pour leur intégration au collège des industriels.
 - Je soumetts cette proposition au vote de l'assemblée plénière
 - Qui est contre ? Qui s'abstient ?
 - **La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents**
- Nous proposons l'intégration des représentants départementaux des syndicats CGT et CFDT au collège des Associations, usagers et personnalités qualifiées, qui ont sollicité leur intégration en qualité de membre du SPPPI Estuaire Adour.
 - Je soumetts cette proposition au vote de l'assemblée plénière
 - Qui est contre ? Qui s'abstient ?
 - **La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents**
- Nous proposons la régularisation de ZIPADOUR en tant que membre du SPPPI Estuaire de l'Adour - collège des Associations, usagers et personnalités qualifiées.

(Précision apportée : ZIPADOUR est une association environnementale qui regroupe 130 membres et qui agit sur la zone de l'estuaire de l'Adour par la remontée d'informations auprès des différentes instances sur les ressentis de l'ensemble des riverains)

- Je soumetts cette proposition au vote de l'assemblée plénière
 - Qui est contre ? Qui s'abstient ?
 - **La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents**
- Je vous informe que les associations IDEAL et ZIPADOUR souhaitent participer au COS. Le COS est basé sur le volontariat donc n'est pas soumis au vote

Y a-t-il des questions que vous souhaitez aborder ?

M. BOTELLA, Association Habitants du Quartier St Bernard

Dans le Journal Sud-Ouest de ce jour, on peut lire que le Maire de Bayonne, Monsieur GRENET souhaite organiser une table ronde sur l'avenir du Port de Bayonne. Peut-on en savoir plus ?

M. DAUBAGNA, Président SPPPI Estuaire Adour

En tant que Président du SPPPI et conseiller communautaire, je n'ai pas eu ce type de débat avec Monsieur GRENET.

M. BERGE, Conseil Régional Aquitaine

Je tiens à rassurer le Président de l'Agglomération, il y a déjà de nombreuses tables rondes sur l'avenir du Port de Bayonne. Il y a un comité stratégique dans quinze jours où nous allons parler de ce dossier au travers du schéma d'aménagement du Port de Bayonne. A l'heure actuelle, je n'ai pas été saisi d'autres demandes de ce type.

M. BOTELLA, Association Habitants du Quartier St Bernard

En tant que citoyen, je suis très intéressé par cette question. Cela soulève le problème de la gouvernance de l'Estuaire de l'Adour. Quand les Préfets ont installé le SPPPI, nous y avons trouvé, enfin, une institution qui associait, non seulement les deux rives, mais aussi les riverains, les industriels, collectivités, associations et administrations pour traiter des sujets qui nous concernaient. On y voyait un outil de dynamique, de connaissance mutuelle au profit du développement du bassin estuarien en tenant compte de l'expression des citoyens.

Cette annonce exclut la prise en compte des riverains notamment. Nous tenons à rappeler que nous, citoyens, sommes partie prenante du Port de Bayonne.

M. DAUBAGNA, Président SPPPI Estuaire Adour

Le SPPPI travaille à hauteur d'une réunion mensuelle sur les thématiques industrielles avec l'ensemble des parties prenantes. On a la participation du conseil général des Pyrénées Atlantiques et on espère avoir également celui des Landes.

M. BERGE, Conseil Régional Aquitaine

Il n'y a jamais eu autant de gouvernance du Port de Bayonne qu'actuellement (cf également l'Observatoire de l'Estuaire de l'Adour présenté à la précédente plénière). On a l'occasion de se réunir régulièrement en SPPPI, Conseil portuaire et Comité stratégique. Je salue la présence du Conseil général des Pyrénées Atlantiques qui montre son intérêt pour la gouvernance Port de Bayonne. La personne qui réclame la table ronde est une des rares personnes qui ne se trouve pas autour des tables auxquelles nous sommes assis.

M. JACOB, Sous-préfet des Landes

Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'accueillir, avec courtoisie. C'est un vif intérêt que je porte à cette instance de gouvernance, de concertation et d'échanges d'information. J'en mesure à chaque fois les progrès.

Je salue l'action de Monsieur NUNEZ. Son successeur, Monsieur Patrick DALENNE, est nommé et se prépare à arriver. Je l'invite à prendre le train en marche et à ne pas le ralentir. Je salue le travail de tous les collègues au côté du Président.

Je me permettrais de faire passer le message auprès du Conseil général des Landes.

J'ajouterai simplement qu'il me semble évident que le SPPPI doit être présent si un tel débat autour de l'avenir du Port de Bayonne devait se tenir.

M. DAUBAGNA, Président SPPPI Estuaire Adour

Je voudrais préciser qu'au tout début de la relance des travaux du SPPPI en 2008, l'agglomération n'était pas très présente. Dernièrement, compte tenu de l'avancée des travaux, l'agglomération a souhaité participer et financer le SPPPI. Je pense que maintenant on doit arriver à préparer l'avenir avec toutes les collectivités qui sont présentes.

M. BERGE, Conseil Régional Aquitaine

Je ne remets absolument pas en question la participation de l'agglomération qui finance également l'OEA. Je pense juste que des déclarations intempestives, quand il y a un travail de fond, ne servent pas à grand-chose.

M. DAUBAGNA, Président SPPPI Estuaire Adour

Y a-t-il d'autres questions que vous souhaitez aborder ?

M. IVANDEKICS, LBC Bayonne

Pour une fois, je suis d'accord avec M. BOTELLA. Cela fait longtemps qu'on travaille sur le sujet avant même la création du SPPPI.

M. BOTELLA, Association Habitants du Quartier St Bernard

On a le SAGE Côtiers basques, on va avoir le SAGE Adour Aval, on a l'étude de zone avec le SPPPI. On va avoir des financements et on souhaiterait que cela se traduise également en emploi au niveau de nos jeunes diplômés environnementaux locaux.

M. DAUBAGNA, Président SPPPI Estuaire Adour

Nous avons rencontré ce matin la chargée de mission de l'Agglomération. Nous avons une réunion le 14 novembre pour travailler sur le périmètre du SAGE Adour Aval. On est en train de rassembler toutes les données. Les travaux avancent de manière intéressante.

Je remercie tous les participants.